

Feuille officielle

Commune mixte de Plateau de Diesse Communes de Nods & de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods

Feuille Officielle No 8 - Vendredi 2 mars 2018



Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.neuveville.ch

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE SERVICE DES PORTS

Les places d'amarrage suivantes sont mises en location, à savoir:

Places à flot

Port Parcelle 139

Place no PAR-05 dim. de la place, 800 x 303 cm

Port Rousseau

Place no JJR-14, dim. de la place, 693 x 215 cm

Place no JJR-26, dim. de la place, 759 x 237 cm

Place no JJR-33, dim. de la place, 725 x 290 cm

Place no JJR-79, dim. de la place, 705 x 201 cm

Place no JJR-42, dim. de la place, 758 x 225 cm

Place no JJR-85, dim. de la place, 735 x 240 cm

Place no JJR-86, dim. de la place, 743 x 233 cm

Port Lessivier

Place no LES-03, dim. de la place, 657 x 198 cm

Place no LES-07, dim. de la place, 756 x 188 cm

Place no LES-24, dim. de la place, 748 x 194 cm

Place no LES-40, dim. de la place, 830 x 293 cm

Port Chavannes 1

Place no CH1-09, dim. de la place, 620 x 259 cm

Place no CH1-05, dim. de la place, 620 x 206 cm

Port La Gravière

Place no LAG-03, dim. de la place, 825 x 316 cm

Places à terre

Espace dériveurs

Place no ESP-02 dim. de la place, 499 x 250 cm

Place no ESP-04 dim. de la place, 505 x 250 cm

Place no ESP-06 dim. de la place, 511 x 250 cm

Place no ESP-11 dim. de la place, 526 x 250 cm

Place no ESP-12 dim. de la place, 529 x 250 cm

Place no ESP-17 dim. de la place, 544 x 250 cm

Place no ESP-19 dim. de la place, 527 x 250 cm

Place no ESP-33 dim. de la place, 500 x 250 cm

Place du Lac

Place no PLA-05 dim. de la place, 495 x 198 cm

Place no PLA-08 dim. de la place, 495 x 204 cm

Place no PLA-09 dim. de la place, 495 x 194 cm

Place no PLA-14 dim. de la place, 500 x 201 cm

Place no PLA-13 dim. de la place, 500 x 214 cm

Place no PLA-17 dim. de la place, 498 x 201 cm

Place no PLA-21 dim. de la place, 500 x 199 cm

Place no PLA-22 dim. de la place, 500 x 197 cm

Place no PLA-28a dim. de la place, 500 x 219 cm
Place no PLA-29 dim. de la place, 494 x 208 cm
Place no PLA-30 dim. de la place, 491 x 208 cm
Place no PLA-31 dim. de la place, 500 x 200 cm
Place no PLA-33 dim. de la place, 496 x 196 cm
Place no PLA-34 dim. de la place, 496 x 217 cm

Place Grenetel

Place no GRE-37 dim. de la place, 590 x 230 cm

Place no GRE-36 dim. de la place, 320 x 135 cm

Place no GRE-29 dim. de la place, 500 x 200 cm

Les personnes intéressées voudront bien s'annoncer par écrit, **jusqu'au vendredi 16 mars 2018** à l'adresse suivante :

Municipalité de La Neuveville
Service des ports
Place du Marché 3
2520 La Neuveville

Avec mention «place d'amarrage». Doit impérativement figurer dans la demande: **le type d'embarcation**, à savoir (à voile, à moteur, pneumatique, autre, ainsi que les dimensions exactes et le tirant d'eau). **Une copie du permis de navigation doit également être jointe à la demande.**

Il ne sert à rien de nous soumettre votre postulation si votre bateau possède des dimensions supérieures à celles mentionnées ci-dessus.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le service des ports par courriel à ports@neuveville.ch ou par téléphone au 032/752 10 73.

Horaires d'ouverture: Mercredi et jeudi matin de 8h30-11h30.

Important: nous ne tenons pas de liste d'attente, toutes les demandes qui ont été présentées antérieurement à la présente publication sont impérativement à renouveler. Les attributions se feront conformément au règlement des ports. Celui-ci ainsi que le tarif de location sont affichés dans la vitrine du Service des ports qui est adossé à la station de pompage du Vichon ou par Internet en suivant le lien suivant :

http://www.laneuveville.ch/dl.php/fr/0d2s0-688x8n/Rglement_des_ports_et_tarif_de_location.pdf

Service des ports de La Neuveville

VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES DU 4 MARS 2018

Le bureau chargé de diriger les opérations du scrutin a été constitué comme suit :

Présidente : Mme CHAPUIS Catherine

Vice-président : M. CUENDET Stéphane

Membres

Mmes

CAPITAINE Claudine

CASAS Gwendoline

CHATARD Corinne

CHATELET Pascale

CHAVAILLAZ LEONARDI

Farzané

CHIFFI Patrizia

MM.

BIZGAN Gionatan

CARBONE Joachim

CATTIN Daniel

CHARRIERE Didier

CLENIN Thomas

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE PUBLICATION

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 4 mars 2018 pour se prononcer sur les objets suivants :

VOTATIONS FEDERALES

1. Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021 ?

2. Acceptez-vous l'initiative populaire « Oui à la suppression des redevances radio et télévison (suppression des redevances Billag) » ?

VOTATIONS CANTONALES

1. Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour un débat démocratique – Votons sur les plans d'études ! » ?

2. Acceptez-vous la subvention cantonale à l'étude de projet et à la réalisation du tram Berne – Ostermundigen ?

Le scrutin sera ouvert :

dimanche 4 mars 2018 de 10 h. à 12 h, dans les locaux de l'Administration communale, place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 4 mars 2018 de 10h. à 12h, dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

RAPPEL :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. **Le samedi précédant le jour de la votation, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard.** Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, **les cartes de légitimation doivent être signées** pour que le vote soit valable.

Pharmacie
0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : 0900 900 024 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

Police cantonale à La Neuveville
031 638 88 61

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

**MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE
MISE AU CONCOURS**

Pour la crèche municipale Bidibule, la Municipalité de La Neuveville recherche :

**Un-e apprenti-e
assistant-e socio-éducatif-ve**

Entrée en fonction : 1^{er} août 2018

Durée de la formation : 3 ans

Les offres manuscrites accompagnées des documents usuels sont à adresser jusqu'au 9 mars 2018 au Conseil municipal, Service des ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Anne-Laure Buschini, Directrice de la crèche, par téléphone au numéro 032 751 20 21.

La Neuveville, février 2018
Le Conseil municipal

**MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE
MISE AU CONCOURS**

La Municipalité de La Neuveville, recherche :

**Un-e apprenti-e
employé-e de commerce**

Entrée en fonction : 1^{er} août 2018

Durée de la formation : 3 ans

Les offres manuscrites accompagnées des documents usuels sont à adresser jusqu'au 9 mars 2018 au Conseil municipal, Service des ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. V. Carbone par téléphone au numéro 032 752 10 00.

La Neuveville, février 2018
Le Conseil municipal

**Ancien district de
La Neuveville****SYNDICAT DE COMMUNE
DU CENTRE REGIONAL DE COMPETENCE
ET PROTECTION CIVILE
DU JURA BERNOIS, TRAMELAN**

Ordonnance sur les interventions de la protection civile du Jura bernois en faveur de la collectivité, entrée en vigueur.

Remplacement de la Publication selon l'art. 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1988 (OCo; RSB170.III) et l'article 23 lettre e du règlement d'organisation du Centre Régional de Compétence (RO CRC du 29.01.2014).

Lors de sa séance du 23 novembre 2017, la commission de gestion a adopté une modification de l'ordonnance sur les interventions de la protection civile du Jura bernois en faveur de la collectivité publique comme suit:

Modification de l'art. 7 de l'ordonnance sur les interventions de la protection civile du Jura bernois en faveur de la collectivité.

Art. 7**Frais et tarifs**

- Un forfait est fixé à Fr. 90.00 par jour/ homme. Il comprend les frais liés à la solde, aux déplacements, aux travaux administratifs, aux séances de planifications et préparatoires, à la reddition, à l'entretien de l'équipement personnel et à l'utilisation du matériel standardisé de la protection civile. Les frais de subsistance (pauses et repas) et d'hébergement sont en sus;

- Les frais liés à l'acquisition de matériaux spécifiques nécessaires à la réalisation d'une tâche, de même que les frais liés à la location et à l'utilisation de machines de chantier ou de moyens de transport spécifiques ne sont pas compris dans le forfait ci-dessus et sont entièrement à la charge du mandataire. Il en va de même pour les taxes d'émolument des déchets ou d'autres taxes locales.

Voies de recours

Un recours peut être formé contre l'arrêté de la commission de gestion dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Au nom de la commission de gestion
La secrétaire : Anne-José Girod

Avis de construction

Requérants : M. et Mme Olivier et Katia Reggianini, chemin des Côtes-Bugnot 16, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Michel Baur ar SIA, IneXt architecture Sàrl, route de Soleure 10,

2072 St-Blaise.

Projet : Aménagement des combles, création de trois fenêtres obliques de toiture et d'une lucarne, installation d'un couvert à véhicules et construction d'un escalier extérieur, au chemin des Côtes-Bugnot 16, sur la parcelle no 787, ban de la Neuveville.

Zone : H2.

Dérogation : Article 80, alinéa 2 de la loi sur les routes – Construction à l'intérieur de la distance d'interdiction de construire de 3.60 mètres par rapport à la route communale.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 2 mars 2018 au 2 avril 2018. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 2 mars 2018

Services techniques de La Neuveville

INFORMATION

Mesdames, Messieurs, chers clients,

Nos services vont prochainement procéder au relevé des compteurs d'électricité et d'eau. Ces relevés sont planifiés comme suit :

**du lundi 05 mars 2018
au vendredi 23 mars 2018**

Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil à notre personnel chargé de ces relevés.

Au cas où vous seriez absents pendant cette période, merci de nous informer comment accéder aux compteurs.

Pour tous renseignements ou pour nous transmettre vous-mêmes vos relevés :

Téléphone : 032 752 10 10,
par courriel : facturation@neuville.ch
ou directement sur notre site internet
www.laneuveville.ch

Meilleures salutations

DÉPARTEMENT DES FINANCES
Service commercial & facturation
SERVICES INDUSTRIELS

**Service d'assistance en cas de
surcharge en agriculture (AUL)**

Numéro de téléphone 079 200 00 44

Lundi au samedi de 8h - 20h
info@aul-be.ch



**Horaires Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée** ou **mercredi, jeudi & vendredi matin**.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2018, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	30.03.2018		Vendredi Saint
Lundi	02.04.2018		Pâques
Jeudi -			
Vendredi	10.05.2018	11.05.201	Ascension
Lundi	21.05.2018		Pentecôte
	16.07.2018	01.08.2018	Vacances estivales
	24.12.2018	02.01.2019	Vacances de Noël

Horaires des déchetteries Diesse / Prêles

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30
Prêles	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h00

**Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
AUX AYANTS DROIT DE VOTE
EN MATIÈRE COMMUNALE
CONVOCATION

à l'Assemblée communale du 13 mars 2018
à 20 h 00, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 60'000.00 pour l'installation d'un système Wifi visant à couvrir les principaux bâtiments communaux et leurs alentours

a) Présentation du dossier

b) Approbation du crédit d'engagement de CHF 60'000.00 visant à couvrir les principaux bâtiments communaux et leurs alentours

2. Approbation d'un crédit d'engagement pour l'amélioration de notre système de récolte de déchets

a) Présentation des deux variantes possibles du projet :

I. Variante privilégiant le statu quo d'une récolte par le biais des conteneurs actuels, nécessitant toutefois

certaines aménagements estimés à une dépense de CHF 100'000.00

II. Variante d'une installation d'un système de récolte des déchets par le biais de conteneurs semi-enterrés avec pesage sur l'ensemble du territoire communal pour une dépense de CHF 280'000.00

b) Choix de la variante

c) Approbation du crédit d'engagement selon la variante retenue

3. Election de l'Organe de vérification du compte communal et autorité de surveillance en matière de protection des données pour la législature 2018-2021

a) Présentation du dossier

b) Election de l'Organe de vérification du compte communal et autorité de surveillance en matière

de protection des données pour la législature 2018-2021

4. Informations du Conseil communal**5. Divers et imprévus****Informations :**

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révo-lus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 9 février 2018

VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES DU 4 MARS 2018

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, jusqu'au vendredi soir, dernière levée, ou dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20h00.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance. Ne doivent pas être déposés dans ces boîtes aux lettres d'autres documents pour la commune.

ATTENTION :

1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !

2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre.

Présidence :

M. François Gauchat

Administration :

Mme Catherine Rossetti

Bureau de vote

Dimanche 4 mars 2018 de 10h00 à 12h00

Membres :

Mme Viviane Bourquin
Mme Monika Carrel

Membres suppléantes :

Mme Catherine Carnal
Mme Kimberley Carnal

Bureau de dépouillement

Dimanche 4 mars 2018 dès 10h00

Membres :

Mme Josiane Carrel
Mme Camille Carrel
Mme Sandrine Cusack
M. Niels Carnal
M. Hervé Comment
M. Davy Decrauzat

Membres suppléant(e)s :

Mme Isabelle Cataldo Geiser
Mme Cécile Chatelain
M. Laurent Carniel

L'administration communale

**VOTATIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES
DU 4 MARS 2018****SITE EASYVOTE POUR LES JEUNES !**

Davantage de jeunes et de jeunes adultes aux urnes! Ceci est l'objectif qu'easyvote aimerait atteindre grâce à des informations simplifiées et à des mesures de sensibilisation adaptées aux jeunes.

Pour les prochaines votations du 4 mars 2018, vous trouverez sur leur site, www.easyvote.ch, toutes les informations utiles afin de vous aider à voter.

Alors n'hésitez plus, votez !

L'administration communale

**TRIAGE FORESTIER DU MONT SUJET
VENTE DE BOIS DE FEU**

Les personnes intéressées à l'achat de bois de feu peuvent s'annoncer directement au forestier de triage, M. Ph. Mottet, tél. 079 631 46 87. Prix du stère de quartelage, hêtre, Fr. 80.00 (départ forêt).

Commune mixte de Plateau de Diesse
et Commune Bourgeoise de Prêles

Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

**RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS
DE JARDIN EN 2018**

Les vignettes vertes 2018 vont être envoyées d'ici mi-avril aux abonnés avec la facture. Le prix de celle-ci est inchangé et se monte à Fr. 80.00 (TVA comprise) pour l'année 2018.

Les personnes **ne souhaitant plus bénéficier** de ce service, sont priées de résilier leur abonnement par téléphone au 032 315 70 70 ou par courriel à info@leplateaudediesse.ch jusqu'au **jeudi 29 mars 2018**.

Les citoyens qui ne sont pas encore abonnés, peuvent commander la vignette verte par téléphone au 032 315 70 70 ou par courriel à : info@leplateaudediesse.ch.

Ils la recevront à domicile avec une facture.

Il est déjà possible de déposer des déchets verts à Lamboing et à Prêles pour les abonnés, ainsi que les personnes qui auraient passé commande de la vignette 2018.

Nous rappelons que la quantité de déchets verts n'est pas limitée. Toutefois, nous comptons sur le bon sens de chacun afin de limiter leur quantité de déchets. Le gazon peut être laissé sur les pelouses ou déposé autour des arbres et arbustes de votre propriété. Les branches peuvent être brûlées, pour autant qu'elles soient sèches et que le feu ne dure pas plus d'une dizaine de minutes.

Les paysagistes **ne sont pas autorisés** à déposer les déchets verts même si leur client possède la vignette.

Les propriétaires utilisant les services d'un paysagiste sont priés d'informer ce dernier que les déchets verts sont à débarrasser dans le cadre de son mandat.

Des contrôles seront effectués, mais nous comptons sur le sens civique de chacun pour « jouer le jeu ». Les abus nous obligeraient à instaurer des heures d'ouverture restrictives et donc défavorables à tous.

Il est à relever qu'une vignette **est valable pour une propriété**. Les propriétaires de plusieurs biens doivent se munir d'une vignette pour chacun d'entre eux.

Nous vous rappelons également **qu'il est interdit de déposer des déchets verts le dimanche**. Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à cette prescription, par respect pour les citoyens avoisinant les décharges.

Nous vous remercions de votre collaboration.

L'administration communale

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Monica et Michel Meyer, 2517 Diesse

Auteur du projet : M. Michel Meyer, 2517 Diesse

Propriétaires fonciers : Mme et M. Monica et Michel Meyer, 2517 Diesse

Projet : Transformations et rénovations du bâtiment, parcelle no 2334, Route de Nods 10, village de Diesse

Zone : Village ancien

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 23 février au 25 mars 2018. Les oppositions dûment mo-

tivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 23 février 2018
Secrétariat communal

**RENCONTRE DES AÎNÉS
DE LA COMMUNE MIXTE
DE PLATEAU DE DIESSE**

Pour ce mois de mars, la rencontre des aînés aura lieu le

mercredi 21 mars 2018 à 15h00, au complexe du Cheval Blanc de Lamboing.

Le thème de cet après-midi sera "préparation de Pâques". Pour une question d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire à cette rencontre jusqu'au vendredi 16 mars 2018, à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous.

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles, qui auraient besoin d'un transport, peuvent **l'inscrire sur le bulletin d'inscription**.

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au **Service bénévole 7 sur 7** (réservation du lundi au vendredi de 09h00 à 10h30 au no **032 752 10 77**).

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de février.

Talon d'inscription – Préparation de Pâques

Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité :

No de tél.:

Transport : NON OUI

**A retourner jusqu'au
vendredi 16 mars 2018 au plus tard
à la Commune mixte de Plateau de Diesse,
La Chaîne 2, 2515 Prêles**

**PASSAGE DU BIBLIOBUS
À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES****1^{er} trimestre 2018****Stationnements**

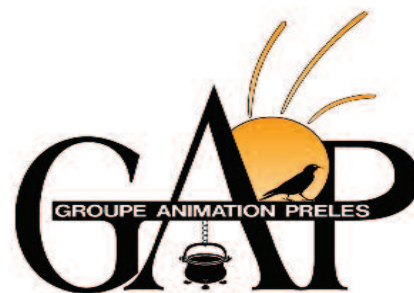
Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : Au nouvel arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30.

3 mars, 17 mars

L'administration communale

**INVITATION A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Mercredi 14 mars 2018 à 20h00
à la petite salle de la halle polyvalente de Prêles
Un apéro sera offert en fin de séance

ORDRE DU JOUR

- Ouverture et salutations
- Procès-verbal de l'AG du 15.03.2017
- Rapport du Président
- Comptes 2017
 - Présentation par la Caissière
 - Rapport des vérificateurs
 - Approbation par l'Assemblée
- Réélections
 - Du Président Hermann Barth



**LAMBOING
SAMEDI 17 MARS 2018
FOIRE DE PRINTEMPS
DE 9h A 17h**

40 EXPOSANTS

SUPER ANIMATION POUR ENFANTS
DISCO TOBOGGAN / FOOT FLECHETTES /
MUR DE GRIMPE
RESTAURATION
ARTISANAT / PRODUITS REGIONAUX /
DEGUSTATIONS

ANIMATION MUSICALE

MERCI DE VOTRE SOUTIEN
GAL Groupe Animation Lamboing

**ALCOOL
ET MÉDICAMENTS :
GARE AU MÉLANGE !**
Informez-vous !

APPELEZ-NOUS !
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch



ADDICTION | SUISSE



**ATELIER DE TAILLE
D'ARBRES FRUITIERS ET ORNEMENTAUX**

**Samedi 17 mars 2018
de 9h à 12h à Diesse**

(en cas de mauvais temps, reporté le 24.3.2018)

But du cours

Connaissances morphologiques, techniques de coupe et sécurité.

Prix

Frs. 30.00 /personne (collation offerte)

Inscriptions

gad.diesse@gmail.com / 079 665 18 92

*Il reste encore quelques places !
Ne tardez pas à vous inscrire*



**Lamboing, Salle du Cheval-Blanc
Samedi 10 mars 2018 à 20 heures**

Ouverture des portes à 19 h 30

Une pianiste, un accordéoniste, une contesse, trois chœurs invités, l'Air de Bien de Saignelégier, Chœur Accord de Fontaines, Tran'La'Sol de Tramelan, sous la direction de Jacques Chébat.

Bal avec Musimusicque
Petite restauration – Pâtisseries – Tombola
Entrée 10 francs, enfants accompagnés, libres

Halle polyvalente de Prêles
Vendredi 2 et samedi 3 mars 2018
Entrée libre Entrée Fr. 12.--
La fanfare Harmonie de Prêles
en collaboration avec l'Avenir Lignières
vous invite pour son
CONCERT ANNUEL
Suivi du THÉÂTRE
Direction : Cyril Perrenoud
Théâtre : « Clercs de l'urne »
Fin de soirée : **DJEREM** (musique pour tous)

**Pouvoir tout dire
et être écouté**
Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.
Aide par mail: www.143.ch



Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

FÉVRIER	
Lundis 5, 12	9.30-11.30h
Samedi 10	9.30-11.30h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire
ADMINISTRATION COMMUNALE

**VIGNETTE OBLIGATOIRE
POUR DÉCHETS VERTS**

Comme l'année dernière, nous vous rappelons que chaque ménage allant déposer du gazon ou des branchages doit être au bénéfice d'une vignette. Cette vignette peut être retirée ou commandée à l'administration communale (032 751 24 29 ou commune@nods.ch). Son prix est de CHF 80.- par année. Des contrôles seront effectués mais nous comptons sur le sens civique de chacun pour "jouer le jeu". Les abus nous obligeraient à instaurer des heures d'ouverture restrictives et donc défavorables à tous. Nous vous remercions de votre compréhension.
Conseil communal

DECHETS ENCOMBRANTS

La prochaine récolte des déchets encombrants aura lieu le **24 mars 2018**
A la déchetterie communale pendant les heures d'ouverture soit de 9.30 h à 11.30 h

La taxe perçue est de 50 ct par kg ou selon estimation de notre employé communal. Pour les objets volumineux, vous pouvez vous adresser à M. Julien Frei au N° 079 447 24 86.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.
ADMINISTRATION COMMUNALE

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 3 mars de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

Conseils aux parents de Pro Juventute
Pour les parents, en toute circonstance.
058 261 61 61
PRO JUVEN TUTE
conseils-aux-parents.projuvnetute.ch

Devenir adulte n'est pas un jeu d'enfant.
Depuis 160 ans, nous sommes là lorsque les enfants ont besoin de nous. projuvnetute.ch
PRO JUVEN TUTE



Nouvelles de l'administration

Nouvelle publication sur l'archéologie subaquatique dans le canton de Berne

Les rives du lac de Biene sont un paysage culturel unique en Europe. Le Service archéologique du canton de Berne présente dans une monographie les résultats obtenus par son équipe de plongée en trente ans d'existence.

Amateurs éclairés et professionnels étudient depuis des générations les sites préhistoriques palafittiques mis au jour autour du lac de Biene. Dans une nou-

velle publication en allemand, l'auteur Peter J. Suter livre un portrait culturel et historique complet de toute une région il y a 4700 ans en y apportant un éclairage nouveau.

Datations à l'année près

À l'époque néolithique, les rives du lac de Biene hébergeaient de nombreux villages, dont cinq sont aujourd'hui des sites appartenant au patrimoine mondial culturel de l'Unesco. La datation dendrochronologique de pièces de bois permet de retracer, parfois à l'année près, l'évolution de ces établisse-

ments. Les échantillons de bois indiquent que nos lointains ancêtres pratiquaient une sylviculture ciblée et donc une exploitation intensive du milieu naturel. Ils avaient également des contacts avec des contrées lointaines ou avaient bénéficié de transferts de technologie, comme l'atteste la présence de matières premières importées et de cuivre transformé. Un objet unique en son genre découvert à Vinelz, une roue en bois primitive, a permis d'établir que la roue et le char étaient en usage au bord du lac de Biene il y a plus de 4000 ans.

Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 2 mars

Cultes dans les homes : 10h Mon Repos et 10h45 Montagu
16h30 : reprise du culte de l'enfance – Cycle I à la maison de paroisse

18h Soupe de carême œcuménique à l'église évangélique de l'Abri. Bienvenue à tous pour déguster un moment de partage et de solidarité pour Pain pour le prochain et Action de Carême !

Samedi 3 mars

9h catéchisme Cycle III à la maison de paroisse

Dimanche 4 mars

10h Culte du 3e dimanche de Carême

John Ebbutt, pasteur

Culte du souvenir pour toutes les personnes ayant vécu un deuil durant l'année écoulée

Chants : 45-04 ; 44-14, 47-13, 47-14 ; 62-83

Matthieu 18, 1-5 : esprit d'enfance

Mercredi 7 mars

10h partage biblique et prière à la salle Schwander, Grand-Rue 13

14h30 Cœur du mercredi, Maison de paroisse

Rappel

Samedi matin 10 mars dès 10h, vente des roses Max Havelaar par les catéchumènes en ville et au secrétariat en faveur des actions au Sud de Pain pour le Prochain et Action de Carême, www.voir-et-agir.ch

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service, pasteurs John Ebbutt - 032 751 28 57

Marie-Laure Krafft Golay - 032 315 11 53

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 4. März

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst, gastfreundliche Kirche. Thema: Sucht und Freiheit. Mit Rebecca Aeschbach (Gastgeberin), Karin Scheider (Musik), den Jugendlichen der KUW 9, Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi.

Pikettdienst

12. Februar bis 4. März: Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi (079 439 50 99)

5. bis 11. März: Pfrn. Brigitte Affolter (079 439 50 98)

Aktuelle und ausführliche Informationen immer über :

www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 4 mars

10h Messe à l'église paroissiale 3^{ème} dimanche de Carême

Mardi 6 mars

10h30 Messe à Mon Repos

Jeudi 8 mars

8h45 Pas de célébration à l'église paroissiale

Vendredi 9 mars

18h30 Premier Pardon à l'église paroissiale

Dimanche 11 mars

10h Messe à l'église paroissiale 4^{ème} dimanche de Carême

Catéchèse

Samedi 10 mars à la salle paroissiale de 14h à 15h30 pour les 5-6-7-8H et de 16h à 17h30 pour les 3-4H.

Secrétariat de la paroisse : voir sous adresses utiles

L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Soupe de Carême

Vendredi 2 mars, dès 18h00, église de l'Abri, La Neuveville, en faveur d'un projet humanitaire

Dimanche 4 mars

Culte à 10h, Nods, animé par les catéchumènes de 7 et 8 H, service de voiture

Chemin et partage

Prochaine rencontre, mercredi 7 mars à 15h15, Maison de paroisse

Dimanche 11 mars

Culte du souvenir, à Diesse, 10h00, pour faire mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés, pasteur Stéphane Rouèche

Service de voiture

Passage à 9h35 école Prêles; 9h40 Poste Lamboing; 9h45 centre du village de Diesse quand le culte à lieu à Nods ou La Neuveville.

Contact

Présidente: Mme Anne-Claude Dubois

079 372 79 60, dubois5@bluewin.ch

Pasteur : Stéphane Rouèche

032 315 27 37 / 079 429 02 80; strouche@gmail.com

Paroisse de Nods

Vendredi 2 mars

9h Méditation et projection du film : Le festin de Babette.

Dimanche 4 mars

Culte à Nods à 10h avec catéchumènes de 7^e et 8^e H

Vendredi 9 mars

9h: Méditation et prière à la salle de paroisse

14h. Rencontre des aînés à la salle de paroisse

Dimanche 11 mars

10h. Culte à Diesse

Contacts

Pasteure : Solveig Perret Almelid

078 956 76 84 - solveig.p.a@bluewin.ch

Catéchète professionnelle : Anne Noverraz

079 852 98 77 - noverraz.plagne@swisslogique.ch

Numéro paroissial : 032 751 70 82

Président : André Sunier

079 240 55 09 - arosun@worldcom.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Samedi

18h soupe de Carême

20h groupe de jeunes

Dimanche 4 mars

10h Culte avec le pasteur Didier Suter, St-Cène

- Culte de l'enfance: 5^{ème} à 8^{ème} Harmos

- Explorateurs: 1^{ère} à 4^{ème} Harmos

- Garderie

Mardi

6h30 à 7h Forum des hommes

Mercredi

9h15 à 11h Au café des dames

www.labri.ch - Tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Samedi 3 mars

9h30 : Partage de la Parole

10h30 : Culte, pasteur Pierrick Avelin

Mercredi 7 mars

19h30 : Réunion de prières

20h : Etude de l'Apocalypse



Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

Association du service bénévole 7 sur 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30.**

Tél. 032 752 10 77

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 761 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert

le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis,

mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est

fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel :

info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

Secrétariat de la Paroisse Catholique

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi

de 8h30 à 11h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38

ou par mail : laneuveville@cathberne.ch

Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

Services industriels de La Neuveville

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour

les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous

www.jurabernois.ch. Courriel : laneuveville@jurabernois.ch

Tél. 032 751 49 49

Agenda / Musées

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30

à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois

au Landeron.

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Fermeture hivernale.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

www.museelaneuveville.ch – museelaneuveville@bluewin.ch

ou Jura bernois tourisme, tél : 032 751 49 49

Choeur Mosaïque - La Neuveville

Répétitions à la salle de la paroisse protestante à 20h,

chemin de la Raisse 3 : lundis 26 février / 5, 12, 19 mars 19

pas de répétition. 26 mars 20h AG. 2 avril pas de répétition, lundi

de Pâques. mosaique.jjspace.ch

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Tous les spectacles sont à 20h30 (sauf indication contraire)

Samedi 10 mars Pierre Descoedres & Band - Jazz

Samedi 24 mars Georges Chelon – chanson française

Samedi 7 avril Crazy Pony - Country

Vendredi 20 avril Bouillon - humour et Julien Paillard -

accordéon

Vendredi 4 mai Marey - pop-folk & blues-rock

Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch